
Adresse des sans-culottes de Pont-sur-Rhône, qui témoignent de l'avancement de la Raison et annoncent une fête civique à laquelle a assisté le représentant du peuple Borie, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des sans-culottes de Pont-sur-Rhône, qui témoignent de l'avancement de la Raison et annoncent une fête civique à laquelle a assisté le représentant du peuple Borie, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 464-465;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20681_t1_0464_0000_8

Fichier pdf généré le 23/01/2023

« Poursuivez vos triomphes, législateurs ; qu'aucune tête coupable ne soit épargnée ! Fermes à votre poste, ne le quittez qu'après l'anéantissement total des brigands de l'Autriche, et de ces parricides conspirateurs, qui n'affectent le plus brûlant patriotisme que pour mieux nous trahir. »

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Auxerre, 2 germ. II] (2).

« Législateurs,

Il existait donc encore des traîtres sur le sol de la liberté ! Tandis que l'élite de la jeunesse républicaine s'apprête à consommer la destruction des tyrans, des monstres, indignes du nom d'hommes, ont pu former l'exécrable projet de remettre la patrie dans les fers ! Périssent à jamais leur mémoire, et que l'exemple terrible que la vengeance nationale fera de leur perfidie, effraye tous les scélérats qui seraient tentés de les imiter.

Tu as vaincu, Montagne sacrée ; tu as sauvé encore une fois la chose publique ; tu es à ces volcans éphémères, dont la fermentation sourde voudrait provoquer ton écroulement, ce que la République entière est aux despotes insensés qui osent entreprendre de la détruire à sa naissance. En vain ont-ils prodigué l'or pour activer les détestables agents qu'ils entretiennent parmi nous ; leurs efforts se briseront contre la forteresse inexpugnable qu'édifie l'énergie des hommes libres ; et les vils suppôts de leurs infâmes complots seront foudroyés par le génie tutélaire de la République.

Poursuivez vos triomphes, Législateurs. Qu'aucune tête coupable ne soit épargnée ! Fermes à votre poste, ne le quittez qu'après l'anéantissement total des brigands de l'Autriche et de ces parricides conspirateurs qui n'affectent le plus brûlant patriotisme que pour mieux nous trahir.

La commune d'Auxerre, toujours invariable dans les vrais principes, vient célébrer avec vous cette nouvelle victoire sur les ennemis de la Patrie. Elle applaudit au salutaire décret qui affermit la tranquillité publique et assure à jamais notre bonheur. »

J. ROBINET (*maire*), TENAILLE, GAILLARDET, SALLES, DEGOUSSE, MORILLION, SALLE, BACHELET, TILLIER, RIGOSEY, RAPIN, LEFÈVRE, JOUVE, M. SANGLE, LOUISE, SAVATIÈRE, DUPLESSIS, LOUISE, BRÉON, LIÉGEARD, COULARD (*agent nat.*), FAULTRIER (*secrétaire général*).

50

Le conseil général de la commune du Mans félicite la Convention sur la découverte du complot affreux nouvellement tramé contre la liberté, et l'invite de continuer à employer la puissance nationale pour exterminer toutes les factions et toutes les ligues.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIV, 192. Bⁱⁿ, 9 germ. (2^e suppl^t).

(2) C 298, pl. 1035, p. 9.

(3) P.V., XXXIV, 192-93. J. Sablier, n^o 1222.

[Le Mans, 3 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Grâces vous soient rendues par tous les vrais républicains : encore une fois la Montagne a écrasé les ennemis de la liberté. Comptez sur notre reconnaissance, comme sur notre entier dévouement. Vous venez de nous prouver que vous êtes dignes de toute la confiance du peuple. La République ne peut subsister sans mœurs et sans vertu ; vous avez terrassé la crime et tous les vices coalisés contre elle. Continuez de vous servir de la puissance nationale qui vous est remise, pour exterminer toutes les factions, toutes les ligues formées contre notre indépendance. Vous l'aurez assurée et vous recevrez les bénédictions éternelles des Français. »

BOYER (*off. mun.*), JULEAU (*agent nat.*), J. BARBEU (*off. mun.*), FISSON (*off. mun.*), LAUNAY (*notable*), BONNOUVRIER, LEFÈVRE (*agent nat.*), BEAUVY (*notable*), FIMUS (*notable*), ROUSSEAU (*notable*), TURBAL (*secrét.*).

51

Les sans-culottes de Pont-sur-Rhône annoncent que le flambeau de la raison a chassé loin d'eux les privilèges dont le fanatisme les avoit environnés ; qu'à cette occasion ils ont célébré, sur le cimetière, une fête civique à laquelle a bien voulu assister le représentant du peuple Borie.

« Raffermiss-toi, montagne sainte, disent-ils, et bientôt tous les chaînons de la tyrannie seront brisés autour de toi. »

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Pont-du-Rhône, s. d.] (3).

« Citoyens représentants,

Le bandeau de l'erreur est déchiré. Tous nos sens sont dégagés du vain prestige les avoit si-longtemps fascinés. Le flambeau de la Raison a chassé loin de nous tous les préjugés ridicules dont l'astuce sacerdotale avait nourri notre enfance. Nous avons repris enfin le sublime caractère qui convient à l'homme, surtout à l'homme libre. Vous connoissez déjà nos premiers pas vers l'anéantissement du fanatisme dans nos murs et l'inauguration solennelle que nous y avons faite du temple de la Raison. Nous avons fait aujourd'hui devant la porte de ce temple auguste, dans le cimetière attenant et sur les débris d'un des signes caractéristiques de notre ancien culte, un autodafé de toutes les images, de tous les magots de nos églises, et de quelques restes infâmes de l'antique féodalité. Nous avons choisi ce lieu de préférence pour purifier en quelque sorte les mânes de nos ayeux, pour les venger du venin que la superstition et le mensonge avoient soufflé dans leur cœur, et pour démontrer que le fanatisme sera plongé, comme eux, dans un

(1) C 298, pl. 1035, p. 10. Voir ci-après, 12 germ.

(2) P.V., XXXIV, 193. Bⁱⁿ, 7 germ. ; M.U., XXXVIII, 142.

(3) C 299, pl. 1049, p. 8.

sommeil éternel, et que l'image de la mort ne sauroit porter l'effroi dans l'âme des républicains. Le feu a consumé avec une rapidité miraculeuse toutes ces honteuses productions de l'ignorance et de la stupidité, des farandoles joyeuses ont été faites autour du bûcher au son d'une musique guerrière, des hymnes patriotiques et des cris mille fois répétés de Vive la République, Vive la Raison, Vive la Sainte Montagne ont fait retentir les airs. Jamais on ne vit un plus beau jour. L'auteur de la nature a paru prendre part à la joie publique et applaudir à ce grand acte de philosophie. Votre digne collègue, le montagnard Borie, a honoré la fête par sa présence et partagé notre allégresse. Raffermiss-toi, Montagne sainte, bientôt tous les chaînons de la tyrannie seront brisés autour de toi. Tu n'auras plus qu'à briser les trônes qu'elle possède encore chez les peuples qui nous environnent. Mais que ne ferais-tu pas avec la force de la Raison et la foudre que tu as mis dans la main d'un peuple amant de la Liberté ! »

MÉRIC, PELLISSIER, CAZE, MERMET.

52

Garnier, de Saintes, représentant du peuple dans le département de la Sarthe et autres environnans, écrit de Château-du-Loir, que dans le département de Loir-et-Cher, le peuple ne veut que la République; qu'il abhorre autant les intrigans que les rois; que lorsque Vendôme et Blois ont eu connoissance de la dernière conjuration, un cri général s'est fait entendre, celui de la plus profonde indignation; que la confiance du peuple pour la Convention est sans bornes; qu'il en a reçu l'assurance au milieu des embrassemens les plus affectueux. Il ajoute qu'il a recueilli, dans ce département, près de 200,000 livres d'offrandes volontaires.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Château-du-Loir, 4 germ. II] (2).

« Fondateurs de la République, c'est à vous, mes chers collègues, qui avez sauvé trois fois la liberté d'en être aujourd'hui les vengeurs.

La plus perfide des conjurations se tramait dans les ténèbres; vos Comités de salut public et de sûreté générale en doivent la découverte à leur surveillante activité, et le danger qui menaçoit la patrie étoit d'autant plus effrayant qu'aux conspirateurs, s'unissoient naturellement, dans les départements, tous les hommes qui, sans mœurs comme sans probité, étoient parvenus à force d'audace, à diriger l'opinion et à porter le peuple qu'ils séduisoient, à persécuter les patriotes vertueux qui ne vouloient accueillir ni leurs passions, ni leurs vengeances. Avec de tels intrigans, vous avez senti que l'avenir ne nous offroit que la perspective affreuse de lut-

(1) P.V., XXXIV, 193. Bⁱⁿ, 7 germ. Extraits dans *J. Perlet*, n° 522; *F.S.P.*, n° 268; *J. Mont.*, n° 135; *J. Sablier*, n° 1222; *C. Eg.*, n° 588; *Ann. patr.*, n° 451; *M.U.*, XXXVIII, 122 et 141. Résumé dans *AULARD, Recueil des Actes.*, XII, 162.

(2) C 297, pl. 1013, p. 7.

ter dans les convulsions de l'anarchie et du crime, et c'est cet aspect effrayant qui vous a menés à la découverte de cette conjuration corruptrice que sudoie l'étranger.

Mais quels que soient les efforts des tyrans, le génie de la Liberté veille avec vous et la liberté triomphera. En effet, est-ce dans les spadassins et les Catilina de la monarchie que nous trouverons les Brutus et les Catons de la République. Si le vice a commencé la Révolution, il n'appartient qu'à la vertu de la finir; que les modérés et les égoïstes ne se persuadent pas que la chute des intrigans soit pour eux le jour de triomphe. Vos collègues, dignes de vous, ne laisseront dans les départements la liberté dans les mains d'aucune faction, ils vous seconderont de toute leur fermeté.

Dans le département de Loir-et-Cher que je viens de parcourir, le peuple ne veut que la République, il abhorre autant les intrigans que les rois. Aujourd'hui que vous combattez les uns et que vous frappez les autres, vous êtes assurés de la reconnaissance et de l'amour de tous les amis de la Liberté.

J'ai recueilli dans le département près de 200 000 l. d'offrandes volontairement présentées à la patrie, et lorsque Vendôme et Blois ont eu la connoissance de cette dernière conjuration, un cri général d'indignation s'est fait entendre partout, et le peuple se resserrant plus étroitement autour de moi, m'a rendu au milieu des embrassemens les plus affectueux, le dépositaire de ces nouveaux sermens. Sa confiance pour la Convention nationale est sans bornes, et pour gage de la véracité de la déclaration il a doublé le prix de ses offrandes et me charge de vous dire qu'ils les consacrent à combattre les nouveaux conspirateurs que vous avez découverts. S. et F. »

GARNIER de Saintes.

(Applaudissemens).

53

Le citoyen Forest, député de Rhône-et-Loire, sexagénaire, détenu au Luxembourg, demande à être envoyé chez lui en arrestation, soit sous caution, soit sous la garde d'un gendarme, et à ses frais, afin de pouvoir se procurer quelques soulagemens contre une goutte qui le dévore.

Renvoi au comité de sûreté générale (1).

54

Thomas-Jérôme Escalard, âgé de 65 ans, expose que, victime de la malveillance, il a été mis en arrestation et conduit à la maison de sûreté générale; il réclame son élargissement, et joint à sa pétition les pièces justificatives de sa conduite.

Renvoi au comité de liquidation (3).

(1) P.V., XXXIV, 193. Voir ci-après, *P. ann.* II.

(2) P.V., XXXIV, 193-94.